

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

### BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE - BIAT -

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba BP 520- 1080 Tunis-

La Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **29 mai 2008** accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes FINOR( Fayçal DERBEL ) et ORGA- AUDIT(Mohamed Salah BEN AFIA).

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE  
SOCIETE ANONYME  
TUNIS - TUNISIE

**BILAN**  
( états financiers )  
Arrêté au 31-12-2007  
Unité = En DT

	A C T I F	NOTE	31-12-2007	31-12-2006	VARIATION	EN %
AC 1	CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	III-1	131 878 589,067	120 113 038,707	11 765 550,360	9,80%
AC 2	CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	III-2	1 127 716 849,493	732 985 148,831	394 731 700,662	53,85%
	a/ CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES		1 103 322 175,777	723 066 710,153	380 255 465,624	52,59%
	b/ CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		24 394 673,716	9 918 438,678	14 476 235,038	145,95%
AC 3	CREANCES SUR LA CLIENTELE	III-3	2 739 680 176,693	2 566 680 125,569	173 000 051,124	6,74%
	a/ COMPTES DEBITEURS		317 101 930,028	294 465 650,197	22 636 279,831	7,69%
	b/ AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE		2 355 404 190,675	2 206 283 555,131	149 120 635,544	6,76%
	c/ CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES		67 174 055,990	65 930 920,241	1 243 135,749	1,89%
AC 4	PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL	III-4	459 934 306,103	369 346 318,468	90 587 987,635	24,53%
	a/ TITRES DE TRANSACTION		421 411 795,721	343 727 975,818	77 683 819,903	22,60%
	b/ TITRES DE PLACEMENT		38 522 510,382	25 618 342,650	12 904 167,732	50,37%
AC 5	PORTEFEUILLE-TITRE D'INVESTISSEMENT	III-5	132 705 807,578	118 003 244,620	14 702 562,958	12,46%
	a/ TITRES D'INVESTISSEMENT		11 414 820,582	9 698 848,950	1 715 971,632	17,69%
	b/ TITRES DE PARTICIPATION		38 148 793,976	38 107 908,305	40 885,671	0,11%
	c/ PARTS DANS LES ENTREP ASSOC & COENTREPR		15 698 139,210	16 479 165,500	-781 026,290	-4,74%
	d/ PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES		53 417 565,810	48 714 769,810	4 702 796,000	9,65%
	e/ FONDS GERES		14 026 488,000	5 002 552,055	9 023 935,945	180,39%
AC 6	VALEURS IMMOBILISEES	III-6	101 262 576,983	101 346 517,077	-83 940,094	-0,08%
	a/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 771 495,683	4 591 275,605	-819 779,922	-17,86%
	b/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES		97 491 081,300	96 755 241,472	735 839,828	0,76%
AC 7	AUTRES ACTIFS	III-7	141 696 979,933	124 545 774,556	17 151 205,377	13,77%
	a/ COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION		27 299 744,887	20 419 083,867	6 880 661,020	33,70%
	b/ AUTRES		114 397 235,046	104 126 690,689	10 270 544,357	9,86%
	<b>TOTAL A C T I F</b>		<b>4 834 875 285,850</b>	<b>4 133 020 167,828</b>	<b>701 855 118,022</b>	<b>16,98%</b>

	<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	NOTE	31-12-2007	31-12-2006	VARIATION	EN %
PA 1	BANQUE CENTRALE CCP ET TGT	IV-1	8 881 812,940	12 763 580,358	-3 881 767,418	-30,41%
PA 2	DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	IV-2	35 618 943,087	21 655 619,485	13 963 323,602	64,48%
	a/ DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES		34 157 818,026	20 007 300,762	14 150 517,264	70,73%
	b/ DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		1 461 125,061	1 648 318,723	-187 193,662	-11,36%
PA 3	DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	IV-3	4 096 778 714,120	3 464 273 325,848	632 505 388,272	18,26%
	a/ DEPOTS A VUE		1 792 293 798,301	1 500 277 900,069	292 015 898,232	19,46%
	b/ AUTRES DEPOTS ET AVOIRS		2 304 484 915,819	1 963 995 425,779	340 489 490,040	17,34%
PA 4	EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	IV-4	171 700 670,395	179 191 906,687	-7 491 236,292	-4,18%
	a/ EMPRUNTS MATERIALISES		20 075 463,014	30 114 259,589	-10 038 796,575	-33,34%
	b/ AUTRES FONDS EMPRUNTES		77 142 714,496	77 171 374,645	-28 660,149	-0,04%
	c/ RESSOURCES SPECIALES		74 482 492,885	71 906 272,453	2 576 220,432	3,58%
PA 5	AUTRES PASSIFS	IV-5	96 956 177,931	75 156 245,942	21 799 931,989	29,01%
	a/ PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES		17 439 885,429	10 964 946,881	6 474 938,548	59,05%
	b/ COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION		45 989 748,528	43 326 885,853	2 662 862,675	6,15%
	c/ AUTRES		33 526 543,974	20 864 413,208	12 662 130,766	60,69%
	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 409 936 318,473</b>	<b>3 753 040 678,320</b>	<b>656 895 640,153</b>	<b>17,50%</b>
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	V				
CP 1	CAPITAL		170 000 000,000	132 500 000,000	37 500 000,000	28,30%
	a/ Capital souscrit, appelé versé		169 997 285,000	170 000 000,000	-2 715,000	0,00%
	b/ Capital souscrit, appelé non versé		2 715,000	-37 500 000,000	37 502 715,000	-100,01%
CP 2	RESERVES		233 376 425,699	225 723 212,426	7 653 213,273	3,39%
	a/ PRIMES LIEES AU CAPITAL		141 760 000,000	141 760 000,000		
	b/ Réserve légale		12 038 353,759	10 953 911,314	1 084 442,445	9,90%
	c/ Réserves statutaires		0,000	0,000		
	d/ Réserves ordinaires		35 866 215,147	33 805 520,430	2 060 694,717	6,10%
	e/ Autres réserves		43 711 856,793	39 203 780,682	4 508 076,111	11,50%
CP 3	ACTIONS PROPRES		0,000	0,000		
CP 4	AUTRES CAPITAUX PROPRES		31 311,649	67 428,173	-36 116,524	-53,56%
	a/ Subventions		31 311,649	67 428,173	-36 116,524	-53,56%
	b/ Ecart de réévaluation		0,000	0,000		
	c/ TITRES ASSIMILES A DES CAPITAUX PROPRES		0,000	0,000		
CP 5	RESULTATS REPORTES		28 131,021	634 041,856	-605 910,835	-95,56%
CP 6	RESULTAT DE L'EXERCICE		21 503 099,008	21 054 807,053	448 291,955	2,13%
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>424 938 967,377</b>	<b>379 979 489,508</b>	<b>44 959 477,869</b>	<b>11,83%</b>
	<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>4 834 875 285,850</b>	<b>4 133 020 167,828</b>	<b>701 855 118,022</b>	<b>16,98%</b>

## Etat des Engagements Hors Bilan

Arrêté au 31-12-2007

	PASSIF EVENTUELS	NOT E	31/12/2007	31/12/2006	VARIATION	EN %
HB 1	-Cautions, avals et autres garanties données	VI	778 706 206,025	675 434 622,784	103 271 583,241	15,29%
-	<u>a- En faveur d'établissements bancaires et financiers</u>	-	<u>308 647 944,208</u>	<u>278 678 811,075</u>	29 969 133,133	10,75%
-	-	-	-	-	-	-
-	<u>b- En faveur de la clientèle</u>	-	<u>470 058 261,817</u>	<u>396 755 811,709</u>	73 302 450,108	18,48%
-	-	-	-	-	-	-
HB 2	-Crédit documentaires		363 546 630,771	339 001 429,220	24 545 201,551	7,24%
-	<u>a- En faveur de la clientèle</u>	-	<u>239 456 985,611</u>	<u>197 256 295,774</u>	42 200 689,837	21,39%
-	-	-	-	-	-	-
-	<u>b- Autres</u>	-	<u>124 089 645,160</u>	<u>141 745 133,446</u>	-17 655 488,286	12,46%
HB 3	-Actifs donnés en garantie					
	<b>TOTAL PASSIF EVENTUELS</b>		<b>1 142 252 836,796</b>	<b>1 014 436 052,004</b>	<b>127 816 784,792</b>	<b>12,60%</b>
	ENGAGEMENT DONNES	VI				
HB 4	-Engagement de financements donnés		70 206 687,000	63 685 190,000	6 521 497,000	10,24%
-	<u>a- En faveur d'établissement bancaires, financiers et d'assurance</u>	-	-	-	-	-
-	<u>b- En faveur de la clientèle</u>	-	<u>70 206 687,000</u>	<u>63 685 190,000</u>	6 521 497,000	10,24%
-	-	-	-	-	-	-
HB 5	-Engagement sur titres		32 536,900	45 411,600	-12 874,700	28,35%
-	<u>a- Participation non libérées</u>	-	<u>3 000,000</u>	<u>19 217,500</u>	-16 217,500	84,39%
-	-	-	-	-	-	-
-	<u>b- Titres à recevoir</u>	-	<u>29 536,900</u>	<u>26 194,100</u>	3 342,800	12,76%
-	-	-	-	-	-	-
	<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>70 239 223,900</b>	<b>63 730 601,600</b>	<b>6 508 622,300</b>	<b>10,21%</b>
	ENGAGEMENT RECUS	VI				
HB 6	-Engagements de financement reçus					
HB 7	-Garanties reçues		1 163 180 401,000	1 101 900 381,000	61 280 020,000	5,56%
	a - Garanties reçues de l'Etat		27 344 544,000	28 359 293,000	-1 014 749,000	-3,58%
	b - Garanties reçues d'établissements bancaires et financiers		13 559 427,000	17 409 253,000	-3 849 826,000	22,11%
	c - Garanties reçues de la clientèle		1 122 276 430,000	1 056 131 835,000	66 144 595,000	6,26%
	<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>1 163 180 401,000</b>	<b>1 101 900 381,000</b>	<b>61 280 020,000</b>	<b>5,56%</b>



CH 6	FRAIS DE PERSONNEL	VII-6	90 765 552,344	82 665 505,979*	8 100 046,365	9,80%
CH 7	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	VII-7	29 627 254,178	28 024 704,986*	1 602 549,192	5,72%
CH 8	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	VII-8	15 071 245,172	15 690 747,744	-619 502,572	-3,95%
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>29 151 184,196</b>	<b>26 247 516,634</b>	<b>2 903 667,562</b>	<b>11,06%</b>
PR 8/ CH 9	SOLDE EN GAIN \ PERTE PROVENANT DES AUTRES ELEMENTS ORDINAIRES	VII-9	-116 250,038	-15 969,131	-100 280,907	627,97%
CH 11	IMPOTS SUR LES BENEFICES	VII-10	7 531 835,150	5 176 740,450	2 355 094,700	45,49%
	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>21 503 099,008</b>	<b>21 054 807,053</b>	<b>448 291,955</b>	<b>2,13%</b>
PR9/ CH10	SOLDE EN GAIN \ PERTE PROVENANT DES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES					
	<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>21 503 099,008</b>	<b>21 054 807,053</b>	<b>448 291,955</b>	<b>2,13%</b>

\* Les données de 2006 ont été retraitées pour le besoin de la comparabilité

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE  
SOCIETE ANONYME  
Tunis - Tunisie

### Etat des flux de trésorerie

( états financiers )

Période du 01-01 au 31-12-2007

(Unité = En DT)

	NOTE	Année 31/12/2007	Année 31/12/2006
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés ( hors revenus du portefeuille d'investissement)		354 400 348,786	324 621 890,764
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-114 762 210,712	-97 083 772,332
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-73 957 006,791	-9 977 983,762
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-227 456 535,130	-180 932 012,218
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		633 459 942,554	449 109 350,686
Titres de placements		382 816,000	1 687 984,000
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-121 742 683,970	-139 833 909,441
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-8 573 381,246	2 132 963,090
Impôt sur le bénéfices		-4 507 313,003	-7 780 785,690
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>IX -1</b>	<b>437 243 976,487</b>	<b>341 943 725,097</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		3 108 597,494	2 654 960,328
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		-19 755 818,887	-2 127 514,288
Acquisition \ cessions sur immobilisations		-13 943 618,916	-17 214 986,900
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>IX -2</b>	<b>-30 590 840,309</b>	<b>-16 687 540,860</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Emission d'actions		37 500 000,000	87 500 000,000
Emission d'emprunts			
Remboursement d'emprunts		-18 172 603,620	-18 670 193,469
Augmentation \ diminution ressources spéciales		2 546 554,716	-1 820 538,285
Dividendes versés		-14 400 000,000	-13 200 000,000
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>IX -3</b>	<b>7 473 951,096</b>	<b>53 809 268,246</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-4	-768 164,025	8 184 760,127
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		413 358 923,249	387 250 212,610
Liquidités et équivalents de liquidités au début de période		1 116 892 399,950	729 642 187,340
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>IX-5</b>	<b>1 530 251 323,199</b>	<b>1 116 892 399,950</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS****ARRETES AU 31 12 2007****NOTE N°I**

OBJET/ RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

**NOTE N°II**

OBJET/ BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES ET PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS.

Les états financiers sont arrêtés au 31-12-2007 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

**II-1/ LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PRODUITS**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 31-12-2007 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31 décembre 2007 ne sont pas pris en considération dans le résultat de l'année 2007 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 31-12-2007 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2007 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2007 sont en revanche inclus dans le résultat du 31-12-2007.

**II-2/ LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES**

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 31-12-2007 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2007 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 31-12-2007 sont « diminuées » du résultat.

**II-3/ LES REGLES D'EVALUATION DES CREANCES**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 31-12-2007 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la Dotation aux provisions relative à l'année 2007 et un montant des produits réservés.

**II-4/ LES REGLES D'EVALUATION DES TITRES**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation des titres détenus par la Banque a été effectuée au 31-12-2007. Cette évaluation a permis de déterminer un montant de provisions requises sur ces titres et un montant de la dotation aux provisions pris en considération dans l'arrêté des états financiers du 31-12-2007.

Cette évaluation a été arrêtée sur la base du dernier cours boursier du mois de décembre 2007 pour les titres cotés et de la situation financière des sociétés émettrices pour les titres non cotés.

Les plus values latentes déterminées pour les titres de placement, les titres de participations, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises ne sont pas prises en compte dans le résultat du 31-12-2007.

Les moins values latentes sur l'ensemble de ces catégories de titres sont par contre constatées sous forme de provisions sur titres.

**II-5/ LES REGLES DE CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont convertis sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2007 et de la position de change en devises convertis sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2007. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2007.

**II-6 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre de l'année 2007, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle n° 21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2006 que celles relatives à l'année 2007.

Les données relatives à l'année 2006 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 Mai 2007 à l'exception de quelques retraitements qui ont été opérés au niveau de certaines rubriques de l'état de résultat qui sont détaillés comme suit :

**Au niveau des produits et des charges d'exploitation bancaires :**

Le retraitement consiste dans le reclassement des intérêts payés sur les emprunts en dinars et en devises du marché de change à terme qui ont été transférés de la rubrique charges d'exploitation bancaires à la rubrique produits d'exploitation bancaire.

(En mD)

RUBRIQUE	Nouvelle situation	Ancienne situation	Variation
* Produits d'exploitation bancaires	310 241	316 854	- 6 613
* Charges d'exploitation bancaire	98 174	104 787	- 6 613

**Au niveau des charges générales d'exploitation bancaires :**

Le retraitement consiste dans le reclassement de certains comptes de la rubrique charges générales à la rubrique frais de personnel.

(En mD)

RUBRIQUE	Nouvelle situation	Ancienne situation	Variation
* Frais de personnel	82 665	78 133	4 532
* Charges générales d'exploitation	28 025	32 557	- 4 532

**NOTE N°III****OBJET/ NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN**

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 = Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie
- AC2 = Créances sur les établissements bancaires et financiers
- AC3 = Créances sur la clientèle
- AC4 = Portefeuille Titres Commercial
- AC5 = Portefeuille titres d'investissement
- AC6 = Valeurs immobilisées
- AC7 = Autres actifs

**III-1/ Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Le volume de ce poste a enregistré une augmentation entre Décembre 2006 et Décembre 2007 de 11.766 mD ou 9,8 % en passant d'une période à une autre de 120.113 mD à 131.879 mD. Cette variation est imputable principalement aux postes suivants :

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
ENCAISSES	43 419	38 568	4 851	12,58
AVOIRS CHEZ LA BCT	88 058	80 959	7 099	8,77
AVOIRS CHEZ LE CCP	402	586	-184	-31,40
<b>TOTAL</b>	<b>131 879</b>	<b>120 113</b>	<b>11 766</b>	<b>9,80</b>

**III-2/ Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Le volume de cette rubrique est passé entre Décembre 2006 et Décembre 2007 de 732.985 mD à 1.127.717 mD enregistrant ainsi une augmentation de 394.732 mD ou 53,85 %.

Cette variation provient de l'accroissement du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 380.255 mD ou 52,59 % accompagnée par une augmentation du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 14.476 mD ou 145,95 %.

La variation du volume des créances sur les établissements bancaires qui est passé de 723.067 mD au 31/12/2006 à 1.103.322 mD au 31/12/2007 concerne les postes suivants :

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Comptes de prêts à la BCT	442 046	338 534	103 512	30,58
Comptes de prêts du marché interbancaire	638 632	369 421	269 211	72,87
Créances rattachées sur prêts	4 294	2 788	1 506	54,02
Comptes correspondants Nos tri	5 956	2 491	3 465	139,10
Comptes correspondants Lori	2 479	526	1 953	371,70
Créances rattachées sur comptes correspondants	85	73	12	16,44
Valeurs non imputées	9 830	9 233	597	6,46
<b>TOTAL</b>	<b>1 103 322</b>	<b>723 067</b>	<b>380 255</b>	<b>52,59</b>

La variation du poste Créances sur les établissements financiers qui est passé de 9.918 mD en Décembre 2006 à 24.395 mD en Décembre 2007 est imputable principalement à l'accroissement de nos concours en faveur des sociétés de Leasing sous forme de nouveaux crédits à moyen terme et débit en compte.

Cette variation concerne les postes suivants :

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
Crédits à moyen terme accordés aux sociétés de leasing	22 123	9 508	12 615	132,68
Effets commerciaux escomptés en faveur des sociétés de leasing	0	92	-92	-100,00
Comptes débiteurs des établissements financiers	1 934	182	1 752	962,64
Créances rattachées	338	136	202	148,61
<b>TOTAL</b>	<b>24 395</b>	<b>9 918</b>	<b>14 477</b>	<b>145,95</b>

### III-3/ Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés, des crédits sur ressources spéciales courants et classés et des comptes courants associés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Entreprises Bancaires.

Le total des créances sur la clientèle est passé de 2.566.680 mD en Décembre 2006 à 2.739.680 mD en Décembre 2007 enregistrant ainsi une augmentation de 173.000 mD ou 6,74 %.

Ce total est ventilé comme suit :

#### 1) Comptes Débiteurs de la clientèle :

Les comptes débiteurs de la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une augmentation de 22.636 mD ou 7,69 % en passant de 294.466 mD en Décembre 2006 à 317.102 mD en Décembre 2007. Ces comptes débiteurs sont ventilés comme suit :

(En mD)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Comptes débiteurs courants	265 052	235 124	29 928	12.73
-Comptes débiteurs douteux	25 470	32 469	-6 999	-16.28
-Avances sur dépôts à terme	15 083	15 744	-661	-4.20
-Créances rattachées	11 497	11 129	368	3.31
<b>TOTAL</b>	<b>317 102</b>	<b>294 466</b>	<b>22 636</b>	<b>7.69</b>

Les comptes débiteurs douteux s'élevant à 25.470 mD tels que présentés au bilan sont nets des provisions pour créances douteuses d'un montant de 19.122 mD et des agios réservés d'un montant de 27.184 mD, ce qui donne un volume brut de comptes courants douteux de 71.776 mD.

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Volume brut comptes courants douteux	71 776	85 736	-13 960	-16.28
-Provisions pour créances douteuses	-19 122	-26 668	7 546	-28.30
-Agios réservés	-27 184	-26 599	- 585	2.20
<b>Total comptes débiteurs douteux</b>	<b>25 470</b>	<b>32 469</b>	<b>-6 999</b>	<b>-21.56</b>



Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	2 288	6 696	-4 408	-65.83
-Classe 3	4 617	2 796	1 821	65.13
-Classe 4	64 871	76 244	-11 373	-14.92
<b>TOTAL</b>	<b>71 776</b>	<b>85 736</b>	<b>-13 960</b>	<b>-16.28</b>

## 2) Autres concours à la clientèle :

Les autres concours à la clientèle sont passés entre Décembre 2006 et Décembre 2007 de 2.206.284 mD à 2.355.404 mD enregistrant une augmentation de 149.120 mD ou 6,76 %.

Le total de ce poste est ventilé comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Autres concours courants	2 199 635	2 064 888	134 747	6.53
-Autres concours douteux	153 475	139 625	13 850	9.92
-Comptes courants associés	2 294	1 771	523	29.56
<b>TOTAL</b>	<b>2 355 404</b>	<b>2 206 284</b>	<b>149 120</b>	<b>6.76</b>

a) Les autres concours courants sont répartis entre les différentes formes de crédits prévues par le plan comptable bancaire comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Crédits commerciaux et industriels	1 633 726	1 579 006	54 720	3.47
-Crédits immobiliers, promoteurs	57 457	44 834	12 623	28.15
-Crédits immobiliers, acquéreurs	331 038	272 179	58 858	21.62
-Crédits agricoles	182 287	174 341	7 946	4.56
	<b>2 204 508</b>	<b>2 070 360</b>	<b>134 148</b>	<b>6.47</b>
-Valeurs non imputées	1 198	809	389	48.08
-Créances rattachées	18 921	17 229	1 692	9.82
-Intérêts perçus d'avance (en moins)	-24 992	-23 511	-1481	6.30
<b>Total autres concours courants</b>	<b>2 199 635</b>	<b>2 064 888</b>	<b>134 747</b>	<b>6.53</b>

b) Les autres concours douteux de 153.475 mD tels que présentés au niveau du bilan sont nets des provisions pour créances douteuses pour un montant de 230.900 mD et des agios réservés pour un montant de 18.264 mD, ce qui donne un volume brut des autres concours douteux de 402.639 mD.

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Volume brut autres concours douteux	402 639	348 564	54 075	15.51
-Provisions pour créances douteuses	-230 900	-194 022	-36 878	19.01
-Agios réservés	-18 264	-14 918	-3 346	22.43
<b>Total autres concours douteux</b>	<b>153 475</b>	<b>139 624</b>	<b>13 850</b>	<b>9.92</b>

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :  
(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	18 330	13 461	4 869	36.17
-Classe 3	16 788	5 560	11 228	201.94
-Classe 4	367 521	329 543	37 978	11.52
<b>TOTAL</b>	<b>402 639</b>	<b>348 564</b>	<b>54 075</b>	<b>15.51</b>

c) Les comptes courants associés présentent un encours comptable brut de 2 294 mD. Cet encours comporte des créances rattachées totalisant 143 mD, ce qui dégage un nominal de comptes courants associés de 2.151 mD.

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Nominal comptes courants associés	2 151	1 786	365	20.44
-Provisions pour créances douteuses	-	-135	135	-100.00
-Créances rattachées	143	120	23	19.17
<b>Total comptes courants associés</b>	<b>2 294</b>	<b>1 771</b>	<b>523</b>	<b>29.53</b>

### 3) Crédits sur ressources spéciales

Les crédits sur ressources spéciales sont passés entre Décembre 2006 et Décembre 2007 de 65.931 mD à 67.174 mD enregistrant une augmentation de 1.243 mD ou 1,89 %.

Ces crédits sont composés des éléments suivants :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Crédits sur ress. spéciales courants	59 823	59 631	192	0.32
-Crédits sur ress. spéciales douteux	6 177	5 204	973	18.69
-Créances rattachées	1 174	1 096	78	7.08
<b>TOTAL</b>	<b>67 174</b>	<b>65 931</b>	<b>1 243</b>	<b>1.89</b>

Les crédits sur ressources spéciales douteux totalisant 6.177 mD sont nets des provisions pour créances douteuses pour un montant de 8.366 mD et des agios réservés pour un montant de 179 mD, ce qui donne un encours comptable brut de 14.722 mD.

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Volume brut crédits sur ress. Spéciales douteux	14 722	12 572	2 150	17.10
-Provisions pour créances douteuses	-8 366	-7 212	-1 154	16.00
-Agiors réservés	-179	-156	-23	14.74
<b>Total crédits sur ress.spéciales douteux</b>	<b>6 177</b>	<b>5 204</b>	<b>972</b>	<b>18.69</b>

Ce montant brut est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	128	35	93	265.71
-Classe 3	1 569	154	1 415	918.83
-Classe 4	13 025	12 383	642	5.18
<b>TOTAL</b>	<b>14 722</b>	<b>12 572</b>	<b>2 150</b>	<b>17.10</b>

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

**a) Créances courantes :**

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Créances courantes hors engagements par signatures et comptes courants associés	2 544 465	2 380 858	163 607	6.87
-Créances courantes sur comptes courants associés	2 151	1 651	500	30.28
	<b>2 546 616</b>	<b>2 382 509</b>	<b>164 107</b>	<b>6.89</b>
-Valeurs non imputées	1 198	809	389	48.08
-Créances rattachées	31 041	29 574	1 467	4.96
-Intérêts perçus d'avance sur les crédits (en moins)	-24 297	-23 511	-786	3.34
	<b>2 554 558</b>	<b>2 389 381</b>	<b>165 177</b>	<b>6.91</b>
-Engagements par signatures courants	696 630	580 729	115 901	19.95
<b>TOTAL</b>	<b>3 251 188</b>	<b>2 970 110</b>	<b>281 078</b>	<b>9.46</b>

**b) Créances douteuses brutes**

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Créances douteuses hors engagements par signatures et comptes courants associés	489 137	446 873	42 264	9.46
-Engagements par signatures douteux	12 885	13 283	-398	-2.99
	<b>502 022</b>	<b>460 156</b>	<b>41 866</b>	<b>9.10</b>
-Créances douteuses sur comptes courants associés	-	135	-135	-100.0
	<b>502 022</b>	<b>460 291</b>	<b>41 731</b>	<b>9.06</b>

Ces créances douteuses hors comptes courants associés sont réparties entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Classe 2	21 080	21 767	-687	-3.16
-Classe 3	23 168	9260	13 908	150.19
-Classe 4	457 774	429 129	28 645	6.67
<b>TOTAL</b>	<b>502 022</b>	<b>460 156</b>	<b>41 866</b>	<b>9.10</b>

Le calcul de ce volume de créances classées de la clientèle a abouti à la détermination d'un total de provisions requises et d'agios réservés de 311.346 mD réparti entre les différentes catégories de créances comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Provisions requises sur engagements hors bilan	7 335	5 402	1 933	35.77
-Provisions requises sur créances du bilan	304 011	268 809	35 202	13.09
	<b>311 346</b>	<b>274 211</b>	<b>37 135</b>	<b>13.54</b>
-Provisions requises sur comptes courants associés	-	135	-135	-100.00
<b>TOTAL</b>	<b>311 346</b>	<b>274 346</b>	<b>37 000</b>	<b>13.49</b>

Le volume des provisions requises couvrant les créances sur la clientèle est affecté aux créances du bilan pour un montant de 304.011 mD et aux engagements hors bilan pour un montant de 7.335 mD.

Ce volume des provisions de 311.346 mD concernant les créances du bilan est affecté à hauteur de 45.627 mD sous forme d'agios réservés et de 265.719 mD sous forme de provisions sur créances douteuses.

Les provisions couvrant les créances du bilan qui ont été constituées pour un montant de 304.011 mD ont été imputées sur le montant des créances classées sus mentionnés.

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 7.335 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances sur la clientèle totalisent 311.346 mD ventilés comme suit :

(En md)

DESIGNATION	31 12 2007	31 12 2006	VARIATION	
			EN VALEUR	EN %
-Agios réservés	45 627	41 673	3 954	9.49
-Provisions pour créances du bilan	258 384	227 899	30 485	13.37
-Provisions pour créances du hors bilan	7 335	5 402	1 933	35.78
<b>TOTAL</b>	<b>311 346</b>	<b>274 974</b>	<b>36 372</b>	<b>13.23</b>

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

#### III-4/ Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre Décembre 2006 et Décembre 2007 de 369.346 mD à 459.934 mD enregistrant ainsi une augmentation de 90.588 mD ou 24,53 %.

Cette variation provient de l'augmentation du volume des titres de transactions de 77.684 mD ou 22,60 % (due aux différentes souscriptions effectuées durant la période allant du 31/12/2006 au 31/12/2007) accompagnée par une augmentation du total des titres de placement à hauteur de 12.904 mD ou 50,37 %.

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres vendus à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

##### 1) Les titres de transaction

a) Les titres de transaction souscrits et non encore remboursés sont ventilés pour leur valeur nominale en mD comme suit :

NATURE DES TITRES DE TRANSACTION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	EN %
Bons de trésor assimilables	785 124	694 936	90 188 (1)	12.98
Bons de trésor à court terme	167 900	108 260	59 640 (2)	55.09
Bons de trésor zéro coupon	23 700	0	23 700 (3)	100.0
Sous Total des titres de transaction en principal	<b>976 724</b>	<b>803 196</b>	<b>173 528</b>	<b>21.60</b>
Créances et dettes rattachées et différence entre valeur nominale et valeur d'acquisition des BTA	17 755	20 350	-2 595	-12.75
<b>TOTAL DES TITRES DE TRANSACTION SOUSCRITS</b>	<b>994 479</b>	<b>823 546</b>	<b>170 933</b>	<b>20.75</b>

(1) La variation des titres de transaction en Bons de trésor assimilables (BTA) s'élevant à 90 188 titres provient essentiellement de :

- Nouvelles adjudications en 2007 auprès du Trésor	115 000
- Acquisitions auprès de la BCT	6 000
- Transferts reçus des clients	4 823
- Remboursements des BTA en 2007	<33 500>
- Transferts effectués par les clients	<2 135>

(2) La variation des titres de transaction en Bons de trésor à court terme (BTC) s'élevant à 59 640 titres provient essentiellement de :

- Nouvelles adjudications en 2007 auprès du Trésor	167 300
- Transferts reçus des clients	600
- Remboursements des BTC en 2007	<108 260>

(3) La variation des titres de transaction en Bons de trésor zéro coupon (BTZC) s'élevant à 23 700 titres provient essentiellement de :

- Nouvelles adjudications en 2007 auprès du Trésor	29 700
- Ventes aux SVT	<6 000>

b) Les titres de transactions sont répartis entre les titres gardés en portefeuille de la banque et les titres vendus à la clientèle et sont présentés pour leur valeur comptable en mD au 31/12/2007 comme suit :

NATURE DES TITRES	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	EN %
1) TITRES GARDES EN PORTEFEUILLE DE LA BANQUE				
Bons de trésor assimilables	378 434	320 173	58 261	18.20
Bons de trésor à court terme	20 397	16 706	3 691	22.09
Bons de trésor zéro coupons	23 000	0	23 000	100.0
Créances, dettes rattachées et primes sur BTZ	-419	6 849	-7 268	-106.11
<b>TOTAL des titres gardés en portefeuille</b>	<b>421 412</b>	<b>343 728</b>	<b>77 684</b>	<b>22.60</b>
2) TITRES VENDUS A LA CLIENTELE				
Bons de trésor assimilables	424 445	395 112	29 333	7.42
Bons de trésor à court terme	147 503	91 554	55 949	61.11
Bons de trésor zéro coupons	700	0	700	100.0
<b>TOTAL des titres vendus à la clientèle</b>	<b>572 648</b>	<b>486 666</b>	<b>85 982</b>	<b>17.67</b>
<b>TOTAL GENERAL DES TITRES SOUSCRITS PAR LA BANQUE</b>	<b>994 060</b>	<b>830 394</b>	<b>163 666</b>	<b>19.71</b>

## 2) Les titres de placement

Les titres de placement qui sont composés principalement des obligations et des parts prioritaires dans les fonds commun de créances sont passés de 25.618 mD au 31/12/2006 à 38.523 mD au 31/12/2007 enregistrant une augmentation de 12.904 mD ou 50,37 %. L'augmentation enregistrée au niveau de ces titres s'explique principalement par l'acquisition des parts prioritaires dans le deuxième fonds commun de créances dont le montant s'élève au 31/12/2007 à 13.740 mD.

L'augmentation enregistrée au niveau de ces titres s'explique comme suit :

NATURE DES TITRES	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	EN %
Obligations émises par les sociétés privées	12 251	14 134	-1 883	-13.32
Titres SICAV	502	0	502	100.0
Parts prioritaires dans les fonds commun de créances	23 775	10 791	12 984	120.32
Parts subordonnées	1 500	0	1 500	100.0
Créances et dettes rattachées	495	694	-199	-28.67
<b>TOTAL</b>	<b>38 523</b>	<b>25 618</b>	<b>12 904</b>	<b>50.37</b>

## III-5/ Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associés et les co-entreprises, des parts dans les entreprises liées et des fonds gérés est passé de 118.003 mD en Décembre 2006 à 132.706 mD en Décembre 2007 soit une augmentation de 14.703 mD ou 12,46 %.

Cette augmentation provient principalement des opérations suivantes :

DESIGNATION	MONTANT
- Nouvelles participations ou libérations	16 086
- Cession de titres de participation	-4 713
- Réduction de la valeur des participations suite à la réduction du capital de la société émettrice	-225
- Libération du fonds géré placé auprès de la SICAR AVENIR	9 000
- Dotation aux provisions sur titres de participation	-7 492 <sup>(1)</sup>
- Reprise de provisions sur titres de participation	315
- Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances détenues sur certaines entreprises publiques prises en charge par l'Etat	-334
- Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances des projets touristiques	-148
- Parts résiduelles dans le fonds commun de créances II	1 503

- Reclassement des parts subordonnées dans le fonds commun de créances I en titres de placement	-500
- Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	1 211
<b>TOTAL</b>	<b>14 703</b>

(1) La dotation aux provisions sur portefeuille titres d'investissement se détaille ainsi :

- Dotation aux provisions sur titres de participation	4 485
- Dotation aux provisions sur parts dans les entreprises liées et dans les coentreprises	3 007
<b>TOTAL</b>	<b>7 492</b>

Ces opérations sont détaillées comme suit :

NATURE D'OPERATION	TITRES D'INVESTISSEMENT	TITRES DE PARTICIPATION	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES ET DANS LES COENTREPRISES	FONDS GERE	TOTAL
<b>Encours brut au 31/12/2006 hors créances rattachées</b>	<b>9 673</b>	<b>49 325</b>	<b>68 671</b>	<b>5 000</b>	<b>132 669</b>
Libérations effectuées au courant du 1 <sup>er</sup> semestre 2007	1 503	10 181	4 272	0	15 956
Libérations effectuées au courant du 2 <sup>ème</sup> semestre 2007	0	0	1 558	9 000	10 558
Reclassements	0	700	700	0	1 400
<b>Total des libérations</b>	<b>1 503</b>	<b>10 881</b>	<b>6 530</b>	<b>9 000</b>	<b>27 914</b>
Cessions ou remboursements effectués au courant du 1 <sup>er</sup> semestre 2007	-73	-2 280	0	0	-2 353
Cessions ou remboursements effectués au courant du 2 <sup>ème</sup> semestre 2007	-409	-2 583	0	0	-2 992
Reclassements	-500	-1800	400	0	-1 900
<b>Total des cessions ou remboursements</b>	<b>-982</b>	<b>-6 663</b>	<b>400</b>	<b>0</b>	<b>-7 245</b>
<b>Encours brut au 31/12/2007 hors créances rattachées</b>	<b>10 194</b>	<b>53 543</b>	<b>75 601</b>	<b>14 000</b>	<b>153 338</b>
Créances rattachées	1 220	10	0	27	1 257
Provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	0	-15 404	-6 485	0	-21 889
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>11 414</b>	<b>38 149</b>	<b>69 116</b>	<b>14 027</b>	<b>132 706</b>

### III-6/ Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisations	Taux d'amortissements
Immobilisations incorporelles	
-Logiciels	33,33%
-Licences	33,33%
-Fonds de commerce	5%
Immobilisations corporelles	
-Bâtiments	5% et 2,5%
-Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10%
-Equipements de bureaux	
-Matériel de transport	10%
-Matériel informatique	20%
-Immobilisations à statut juridique particulier	15%
	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une baisse de 83 mD ou 0.08% en passant de 101.346 mD au 31/12/2006 à 101.263 mD au 31/12/2007. Ces actifs immobilisés se détaillent au 31/12/2007 comme suit :

## 1) Les immobilisations

RUBRIQUES	SOLDE AU 31/12/2006	ACQUISITIONS OU RECLASSEMENTS		CESSIONS OU RECLASSEMENTS		REGULARISATI ON DE L'ANNEE 2006	SOLDE AU 31/12/2007
		1 <sup>er</sup> SEMESTRE 2007	2 <sup>er</sup> SEMESTRE 2007	1 <sup>er</sup> SEMESTRE 2007	2 <sup>er</sup> SEMESTRE 2007		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Fonds de commerce et droit au bail	3.192	-	1	-	-	-	3.193
Logiciels informatiques	5.111	2	63	-	-	-	5.176
Licence	3 984	63	270	-	-	-	4.317
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>12.287</b>	<b>65</b>	<b>334</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12.686</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
Terrains	11.146		4.011	180			14.977
Constructions	46.763		2.245	99	-		48.909
Constructions non affectés aux activités professionnelles	242	-	-	-	102		140
Agencement, aménagement et installation	29.589	-	-	26	9	-	29.554
Installations générales des constructions	6 097		-	-			6 097
Agencement, aménagement des constructions	16.209	486	2.146	-	-	-	18.841
Matériel d'exploitation bancaire	2.045	128	633	-	-	-	2.806
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	5	3	-	-	-	-	8
Equipements de bureaux	8.345	113	1.069	5	15	-	9.507
Agencement des équipements de bureaux	144	13	5	-	-	-	163
Mobilier de bureaux	6.787	253	464	24	4	-	7.476
Agencement du mobilier de bureaux	772	95	140	-	-	-	1.007
Matériel de transport	1 822	175	315	68	384	-	1.860
Matériel informatique	41.828	583	1.168	604	744	-	42.231
Travaux en cours	11.948	3.783	4.047	-	12.500	-	7.278
Immeubles en attente d'affectation	-	-	1.790	-	-	-	1.790
avances sur immobilisations en cours	174	-	-	40	50	-	84
Immobilisations à statut juridique particulier	325	-	-	-	-	-	325
Autres Immobilisations	395		-	395			0
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>184.636</b>	<b>5.627</b>	<b>18.038</b>	<b>1.441</b>	<b>13.808</b>	<b>-</b>	<b>193.052</b>
<b>TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES</b>	<b>196.923</b>	<b>5.692</b>	<b>18.372</b>	<b>1.441</b>	<b>13.808</b>	<b>-</b>	<b>205.738</b>

Au vu de ce tableau, Les mouvements effectués sur les comptes des immobilisations sont résumés comme suit :

- Total des acquisitions de l'année 2007 = 24.062 mD
- Total des cessions de l'année 2007 = 15.249 mD

## 2) Les amortissements

RUBRIQUES	AMORTISSEMENTS CUMULES 31/12/2006	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		APUREMENT DES AMORTISSEMENTS	REGULARISATION DES AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS CUMULES AU 31/12/2007	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2007
		1 <sup>er</sup> SEMESTRE 2007	2 <sup>er</sup> SEMESTRE 2007				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Fonds de commerce et droit au bail	920	80	80			1.080	2.113
Logiciels informatiques	4.072	123	136			4.331	845
Licence	2.702	380	421			3.503	814
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>7.694</b>	<b>583</b>	<b>637</b>			<b>8.914</b>	<b>3.772</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
Terrain	-	-	-	-	-	-	14.977
Bâtiments	12.807	803	757		24	14.343	34.566
Constructions non liées aux activités professionnelles	114	-	7		39	82	58
Agencement et aménagement des constructions	3.181	828	973			4.982	13.859
Installations générales des constructions	1.270	305	304		-	1.879	4.218
Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments	23 869	621	602		20	25.072	4.482
Equipements de bureaux	4.882	284	342		11	5.497	4.010
Agencements des équipements de bureaux	28	7	8			43	119
Matériel de transport	1.229	130	121		282	1.198	662
Mobilier de Bureaux	3.513	288	322		26	4.097	3.379
Agencements du mobilier de Bureaux	134	43	48	-	-	225	782
Matériel d'exploitation bancaire	330	160	179	-	-	669	2.137
Agencements du Matériel d'exploitation bancaire	2	1			-	2	5
Matériel informatique	36.190	1.213	1.120		1.346	37.177	5.054
Immeubles en attente d'affectation	-	-	-	-	-	-	1.790
avances sur immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	84
Travaux en cours	-	-	-	-	-	-	7.278
Immobilisations à statut juridique particulier	258	19	17	-	-	294	31
Autres immobilisations	74		3	-	77	0	0
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>87 881</b>	<b>4.702</b>	<b>4.803</b>		<b>1.825</b>	<b>95.561</b>	<b>97.491</b>
<b>TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES</b>	<b>95.575</b>	<b>5.285</b>	<b>5.440</b>	-	<b>1.825</b>	<b>104.475</b>	<b>101.263</b>

Ainsi, les dotations aux amortissements enregistrées au titre de l'exercice 2007 sur les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent 10.688 mD majorées de 4.383 mD représentant les résorptions des charges reportées, ce qui donne un total de 15.071 mD.

### III-7/ Autres actifs



Le total de ce poste est passé de 124.546 mD en Décembre 2006 à 141.697 mD en Décembre 2007 enregistrant une augmentation de 17.151 mD ou 13,77 %. Cette variation concerne les sous-rubriques suivantes :

- Comptes d'attente et de régularisation : + 6.881 mD
- Autres comptes : + 10.270 mD

III-7-1 : Les comptes d'attente et de régularisation sont passés entre Décembre 2006 et Décembre 2007 de 20.419 mD à 27.300 mD ce qui donne une augmentation de 6.881 mD. Cette augmentation est imputable aux comptes suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Comptes de régularisation	22 499	18 351	4 148	22,60
Sièges, succursales et agences	0	460	-460	-100
Comptes de position de change et d'ajustement devises	4 801	1 608	3 193	198,57
<b>Total</b>	<b>27 300</b>	<b>20 419</b>	<b>6 881</b>	<b>33,70</b>

III-7-2 : Les autres comptes d'actifs ont augmenté de 10.270 mD ou 9,86 % en passant de 104.127 mD en Décembre 2006 à 114.397 mD en Décembre 2007. Cet accroissement provient des comptes suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Débiteurs divers	109 606	98 377	11 229	11,41
Comptes de stocks	19	7	12	153,65
Charges reportées	4 772	5 743	-971	-16,91
<b>Total</b>	<b>114 397</b>	<b>104 127</b>	<b>10 270</b>	<b>9,86</b>

Les charges reportées comportent principalement les comptes suivants :

- Frais d'émission d'emprunt	561 mD
- Charges à répartir	1 149 mD
- Frais d'augmentation de capital	18 mD
- Frais d'études	3 044 mD
<b>Total</b>	<b>4 772 mD</b>

Ces charges reportées ont fait l'objet d'une résorption au titre de l'année 2007 d'un montant de 4.382 mD.

#### NOTE IV/

##### OBJET/ NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes =

- PA1 = Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 = Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 = Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 = Emprunts et ressources spéciales
- PA5 = Autres passifs

##### IV-1/ BCT et CCP

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 12.764 mD à 8.882 mD soit une diminution de 3.882 mD ou -30,41 %. Cette variation est due à la diminution du solde créditeur de nos comptes en devises tenus chez la BCT qui sont passés de 12.310 mD en Décembre 2006 à 8.727 mD en Décembre 2007 enregistrant une diminution de 3.583 mD ou 29,11 % accompagnée d'une diminution des chèques BCT en attente de règlement à hauteur de 305 mD ou 70,73 %.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Comptes BCT en devises	8 727	12 310	-3 583	-29,11
Chèques BCT en attente de règlement	126	431	-305	-70,73
Dettes rattachées	29	23	6	26,09
<b>TOTAL</b>	<b>8 882</b>	<b>12 764</b>	<b>-3 882</b>	<b>-30,41</b>

##### IV-2/ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 21.656 mD à 35.619 mD soit une augmentation de 13.963 mD ou 64,48 %. Cette variation est due à l'augmentation des dépôts et avoirs des établissements bancaires qui sont passés de 20.007 mD en Décembre 2006 à 34.158 mD en Décembre 2007 enregistrant une augmentation de 14.151 mD ou 70,73% accompagnée d'une diminution des dépôts des établissements financiers à hauteur de 187 mD ou 11,36 %.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires sont constitués des éléments suivants :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Emprunt en devise auprès des banques	16 975	10 485	6 490	61,90
Dépôts des correspondants Banquiers	16 704	9 078	7 626	84,00
Autres sommes dues	402	413	-11	-2,49
Dettes rattachées	77	31	46	145,16
<b>TOTAL</b>	<b>34 158</b>	<b>20 007</b>	<b>14 151</b>	<b>70,73</b>

Les dépôts et avoirs des établissements financiers sont passés entre Décembre 2006 et Décembre 2007 de 1.648 mD à 1.461 mD enregistrant une diminution de 187 mD ou 11,36 %. Cette variation provient de la diminution des soldes créditeurs des comptes courants des entreprises de leasing d'un montant de 186 mD, ainsi qu'une variation de créances rattachées à hauteur de 1 mD.

#### IV-3/ Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 632.506 mD ou 18,26 % en passant de 3.464.273 mD en Décembre 2006 à 4.096.779 mD en Décembre 2007.

Cette augmentation provient des postes suivants :

DESIGNATION	SOLDE 31/12/2007	AU	SOLDE 31/12/2006	AU	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dépôts à vue	1 792 294		1 500 278		292 016	19,46
Dépôts d'épargne	910 655		808 507		102 148	12,63
Comptes à échéance	693 800		537 259		156 541	29,14
Bons à échéance	486 737		415 516		71 221	17,14
Certificats de dépôts marchés monétaire	102 500		102 000		500	0,49
Dettes rattachées	20 310		16 744		3 566	21,29
Autres sommes dues	90 483		83 969		6 514	7,76
<b>Total</b>	<b>4 096 779</b>		<b>3 464 273</b>		<b>632 506</b>	<b>18,26</b>

#### IV-4/ Emprunts et ressources spéciales

Le total de ce poste est passé d'une période à une autre de 179.192 mD à 171.701 mD enregistrant une diminution de 7.491 mD ou 4,18%.

Ce poste est composé principalement :

- Du montant restant du sur l'emprunt obligataire émis par la banque en date du 09/12/2002 pour un montant de cinquante millions de dinars remboursable sur une durée de sept ans dont deux ans de franchise. La première, la deuxième et la troisième échéance ont été remboursées pendant les exercices 2005, 2006 et 2007 pour un montant de 30.000 mD. L'encours non encore échu d'un montant de 20.000 mD est majoré des dettes rattachées arrêtées au 31/12/2007 pour un montant de 75 mD.
- De l'emprunt subordonné SFI. Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/06/2004 pour un montant de 41.500.000 EUR pour une contre valeur en dinar de 63.532.350 TND.

Il a été accordé par l'IFC (International Finance Corporation) selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.

Cet emprunt est majoré au 31/12/2007 des dettes rattachées totalisant 201 mD.

- De l'emprunt subordonné PROPARGO. Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/12/2004 pour un montant de 8.300.000,00 EUR soit une contre valeur en dinar de 13.364.660 TND.

Il a été accordé par PROPARGO selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.

Cet emprunt est majoré au 31/12/2007 des dettes rattachées totalisant 45 mD.

Ces emprunts subordonnés qui sont pris en compte dans le calcul du ratio de solvabilité comme étant des quasi-fonds propres servent notamment à financer les crédits accordés à la clientèle.

- Des fonds reçus des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisés par la Banque pour financer les crédits à la clientèle.

Ces fonds ont enregistré une augmentation de 2.576 mD ou 3,58 % en passant de 71.906 mD en Décembre 2006 à 74.482 mD en Décembre 2007. Cette variation des ressources spéciales provient des remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensée par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2006	NOUVELLES RESSOURCES	REMBOURSEMEN TS	SOLDE 31/12/2007	AU
FOPRODI	1 123	138	41	1 220	
BIRD	752	0	67	685	
FONAPRA	6 971	1 248	1 667	6 551	
FOSDA	393	7	23	377	
FOSEP	6	0	0	6	
FDCI	0	450	0	450	
LIGNE AFD	6 732	2 800	963	8 569	
LIGNE BEI	610	0	399	211	
LIGNE ITALIENNE	9 357	2 582	1 098	10 841	
BANQUE MONDIALE	3 994	0	730	3 264	
LIGNE APEX	2 574	0	591	1 983	
LIGNE PROPARGO	16 943	66	2 686	14 323	

LIGNE SUEDOISE	261	59	131	189
LIGNE KFW	15 882	5 019	1 241	19 660
LIGNE CFD	2 532	0	1 312	1 220
LIGNE ESPAGNOLE	1 455	1 286	159	2 582
FNG	1 719	0	0	1 719
<b>Sous Total</b>	<b>71 304</b>	<b>13 655</b>	<b>11 109</b>	<b>73 850</b>
Dettes rattachées	602	30	0	632
<b>Total</b>	<b>71 906</b>	<b>13 685</b>	<b>11 109</b>	<b>74 482</b>

**IV-5/ Autres passifs**

Le total de ce poste est passé de 75.156 mD au 31 Décembre 2006 à 96.956 mD au 31 Décembre 2007 enregistrant une augmentation de 21.800 mD ou 29,01 %. Cette variation provient des sous-rubriques suivantes :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Provisions pour passifs et charges	17 440	10 965	6 475	59,05
Comptes d'attente et de régularisation	45 990	43 327	2 663	6,15
Autres comptes	<b>33 526</b>	20 864	12 662	60,69
<b>Total</b>	<b>96 956</b>	<b>75 156</b>	<b>21 800</b>	<b>29,01</b>

Ces postes comportent les éléments suivants :

**IV-5-1 : Provisions pour passifs et charges :**

Ces provisions sont constituées au 31 Décembre 2007 principalement des provisions pour risques d'exploitation d'un montant de 10.105 mD et des provisions pour engagements hors bilan pour 7.335 mD.

**IV-5-2 : Comptes d'attente et de régularisation**

Ces comptes sont détaillés comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 31/12/2007	AU	SOLDE 31/12/2006	AU	VARIATION VALEUR	EN	VAR EN %
Autres produits constatés d'avance		8 421		5 110		3 311	64,77
Charges à payer		22 243		21 328		915	4,29
Comptes d'attente à régulariser		15 326		16 889		-1 563	-9,25
<b>Total</b>		<b>45 990</b>		<b>43 327</b>		<b>2 663</b>	<b>6,15</b>

**IV-5-3 : Autres comptes**

Ce poste est détaillé comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 31/12/2007	AU	SOLDE 31/12/2006	AU	VARIATION VALEUR	EN	VAR EN %
Etat, impôts et taxes		10 656		7 119		3 537	49,69
Comptes de retenues		11 185		7 862		3 323	42,27
Autres créditeurs divers		11 685		5 883		5 802	98,62
<b>Total</b>		<b>33 526</b>		<b>20 864</b>		<b>12 662</b>	<b>60,69</b>

**NOTE N°V****OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DES CAPITAUX PROPRES**

Le total des capitaux propres est passé entre Décembre 2006 et Décembre 2007 de 379.979 mD à 424.939 enregistrant ainsi une augmentation de 44.960 mD ou 11,83 %.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

- Libération des trois quarts restants de l'augmentation du capital	37 500 mD
- Réserve légale	1 085 mD
- Réserves ordinaires	2 061 mD
- Réserves pour plus value de Cession des titres	2 010 mD
- Réserves pour fonds social	2 591 mD
- Résultats reportés	-606 mD
- Subventions	-36 mD
- Amortissements dérogatoires	-93 mD
- Variation du résultat net entre 2006 et 2007	448 mD
	<b>44 960 mD</b>

Ces variations sont dues aux opérations suivantes :

a) Libération du capital

L'exercice 2007 a été marqué par la libération des trois quarts restants de l'augmentation du capital, soit 37.500 mD. L'appel de la partie non libérée de l'augmentation de capital a été décidé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 4 septembre 2007.

b) Réserve légale

La réserve légale a augmenté de 1.085 mD ou 9,90 % en passant de 10.954 mD en Décembre 2006 à 12.039 mD en Décembre 2007. Cette variation provient de l'affectation du résultat net de l'exercice 2006 et ce conformément à la deuxième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 29 mai 2007.

c) Réserves ordinaires

Les réserves ordinaires ont augmenté de 2.061 mD ou 6,10 % en passant de 33.806 mD en Décembre 2006 à 35.867 mD en Décembre 2007. Cette variation provient du transfert des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement à hauteur de 1.161 mD ainsi que de l'affectation du résultat net de l'exercice 2006 à concurrence de 900 mD, et ce conformément à la deuxième et la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 29 mai 2007.

d) Réserves pour plus-value de cession de titres

Le total des réserves pour plus-value de cession de titres de participation a augmenté de 2.010 mD suite à l'affectation d'un montant de 3.171 mD provenant de la répartition du résultat de l'exercice 2006 compensé par le transfert effectué au compte des réserves ordinaires pour le montant des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement à hauteur de 1.161 mD.

e) Réserves pour fonds social

Les réserves pour fonds social ont augmenté de 2.591 mD suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2006 à raison de 2.105 mD majoré d'un montant de 486 mD provenant du produit d'utilisation de ce fonds.

f) Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires qui font partie des capitaux propres s'élèvent au 31/12/2007 à 561 mD.

Ces amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal des frais d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires et des emprunts subordonnés.

g) Résultats reportés

La variation du report à nouveau est justifiée par l'affectation du résultat de l'exercice 2006.

Il y a lieu de noter que l'affectation du résultat de l'exercice 2006 a été décidée par l'assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2007.

h) Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est passé entre Décembre 2006 et Décembre 2007 de 21.055 mD à 21.503 mD enregistrant une augmentation de 448 mD ou 2,13 %.

**NOTE VI****OBJET / NOTE SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

VI-1/ Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie.

En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.

VI-2/ Les opérations de change non dénouées à la date du 31-12-2007 s'élèvent à 326.790 mD.

VI-3/ La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 31-12-2007 à 63 mD.

VI-4/ Les engagements de financement autorisés et dont les conditions de mise en place ne sont pas encore remplies au 31-12-2007 totalisent 192.739 mD.

**NOTE VII****OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**

Le résultat net de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaire et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances et hors bilan, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles et diminuée de l'impôt sur les sociétés.

**VII-1 Les produits d'exploitation bancaire**

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2006 et Décembre 2007 de 310.240 mD à 343.148 mD enregistrant ainsi une augmentation de 32.908 mD ou 10,61 %.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières,
- Revenus du portefeuille titres d'investissement,

#### VII-1-1 : Les Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 212.621 mD au 31/12/2006 à 240.820 mD au 31/12/2007 enregistrant une progression de 28.199 mD ou 13,26 %.

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	717	708	9	1,27
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	22 484	10 580	11 904	112,51
Intérêts sur crédits à la clientèle	166 435	152 568	13 867	9,09
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	36 060	35 866	193	0,54
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	10 527	9 836	691	7,03
Autres intérêts et revenus assimilés	4 597	3 063	1 534	50,11
<b>TOTAL</b>	<b>240 820</b>	<b>212 621</b>	<b>28 199</b>	<b>13 ,26</b>

#### VII-1-2 : Les Commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 46.750 mD au 31/12/2006 à 48 849 mD au 31/12/2007 enregistrant une augmentation de 2.099 mD ou 4,49 %.

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Commission sur opérations de change	1 749	1 553	196	12,63
Commission sur engagements de financement	11 534	11 780	-246	-2,09
Commission sur engagement de garantie	3 427	3 137	290	9,22
Commission sur prestations de services financiers	14 192	12 723	1 469	11,54
Commissions sur autres opérations bancaires	17 947	17 557	390	2,22
<b>TOTAL</b>	<b>48 849</b>	<b>46 750</b>	<b>2 099</b>	<b>4,49</b>

#### VII-1-3 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 49.159 mD au 31/12/2007 contre 48.169 mD au 31/12/2006 soit une augmentation de 990 mD ou 2,06 %. Cette augmentation provient des éléments suivants :

##### VII-1-3-a/ Titres de transactions

Les produits des titres de transaction sont passés de 24.153 mD au 31/12/2006 à 23.815 mD au 31/12/2007 enregistrant une diminution de 338 mD ou -1,40 %.

Ces produits se décomposent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Intérêts	22 706	19 414	3 292	16,96
Plus value de cession	1 109	4 739	-3 630	-76,60
<b>TOTAL</b>	<b>23 815</b>	<b>24 153</b>	<b>-338</b>	<b>-1,40</b>

**VII-1-3-b/ Titres de placement**

Les revenus des titres de placement qui sont composés des intérêts perçus sur les obligations souscrites par la banque et des revenus des parts prioritaires des FCC souscrites par la BIAT au cours des années 2006 et 2007 ont enregistré une augmentation de 629 mD ou 47,27 % en passant d'une période à une autre de 1.331 mD à 1.960 mD. Cette augmentation provient principalement des nouvelles souscriptions ayant eu lieu au cours de l'année 2007 sous forme de parts prioritaires du FCC 2.

**VII-1-3-c/ Gain net sur opérations de change**

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 22.685 mD au 31/12/2006 à 23.384 mD au 31/12/2007 enregistrant une augmentation de 699 mD ou 3,08 %.

**VII-1-4 : Revenus du portefeuille d'investissement**

Les revenus du portefeuille d'investissement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les titres d'investissement souscrits par la banque et des dividendes perçus sur les titres de participation ont enregistré une augmentation de 1.619 mD ou 59,95 % en passant d'une période à une autre de 2.700 mD à 4.319 mD. Cette augmentation provient principalement de la comptabilisation de la rémunération des parts résiduelles dans les fonds communs de créances 1 et 2 pour un montant de 1.197 mD.

**VII-2/ Les charges d'exploitation bancaire**

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2006 et Décembre 2007 de 98.174 mD à 114.521 mD enregistrant ainsi une augmentation de 16.347 mD ou 16,65 %.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

**VII-2-1 : Les Intérêts encourus et les charges assimilées**

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 95.140 mD au 31/12/2006 à 111.374 mD au 31/12/2007 enregistrant un accroissement de 16.234 mD ou 17,06 %.

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	419	276	143	51,81
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	29	3 026	-2 997	-99,04
Intérêts sur dépôts de la clientèle	99 436	79 546	19 890	25,00
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	8 105	8 640	-535	-6,19
Intérêts sur ressources spéciales	3 178	3 135	43	1,37
Autres intérêts et charges	207	517	-310	-59,96
<b>TOTAL</b>	<b>111 374</b>	<b>95 140</b>	<b>16 234</b>	<b>17,06</b>

**VII-2-2 : Les Commissions encourues**

Les commissions encourues sont passées de 3.034 mD au 31/12/2006 à 3.147 mD au 31/12/2007 enregistrant une augmentation de 113 mD ou 3,71%.

Cette variation est détaillée comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	242	250	-8	-3,33
Commissions sur opérations avec la clientèle	974	915	59	6,41
Commissions sur prestations de services financiers	1 862	1 734	128	7,41
Commissions sur autres opérations	69	135	-66	-49,29
<b>TOTAL</b>	<b>3 147</b>	<b>3 034</b>	<b>113</b>	<b>3,71</b>

**VII-3/ Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif**

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2007 un montant de 60.451 mD ventilé comme suit :

- Dotation aux provisions	68.334 mD
- Pertes sur créances	27.974 mD
- Reprise de provisions	<35.761> mD
- Récupérations créances passées en perte	<96> mD

La variation entre le 31/12/2006 et le 31/12/2007 concernant cette rubrique est décrite comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	63 362	68 600	-5 237	-7,63
Dotation aux provisions pour risques et charges	4 972	3 199	1 773	55,43
Total dotations (1)	68 334	71.799	3 465	4,83
perles sur créances	27 974	23 203	4 771	20,56
<b>Total des dotations et des pertes</b>	<b>96 308</b>	<b>95 002</b>	<b>1 306</b>	<b>1,37</b>
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	35 332	35 618	-286	-0,8
Reprise de provisions pour pertes et charges	429	271	158	58,34
Récupérations créances passées en perte	96	38	58	155,49
<b>Total des gains</b>	<b>35 857</b>	<b>35 927</b>	<b>-70</b>	<b>-0,19</b>
<b>Solde en perte</b>	<b>60 451</b>	<b>59 075</b>	<b>1 376</b>	<b>2,33</b>

**VII-4/ Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Le volume de cette rubrique enregistre au 31-12-2007 un solde en perte de 6.263 mD ventilé comme suit :

- Dotation aux provisions	7.493 mD
- Moins Value sur cession des titres d'investissement	252 mD
- Charges et pertes	215 mD
- Plus value de cession	<1.247> mD
- Reprise de provision	<450> mD

La variation entre le 31/12/2006 et le 31/12/2007 concernant ce poste est décrite comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dotation aux provisions sur titres de participation	4 485	3 681	804	21,84
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées	3 008	2 351	657	27,94
Total dotation	7 493	6 032	1 461	24,22
Moins value sur cession des titres d'investissement	252	0	252	100
Charges et pertes sur titres	215	78	137	175,64
<b>Total des dotations et des pertes</b>	<b>7 960</b>	<b>6 110</b>	<b>1 850</b>	<b>30,30</b>
Reprise de provisions sur titres de participation	450	238	212	89,07
Plus value de cession des titres de participation	1 247	3 171	-1 924	-60,68
<b>Total des gains</b>	<b>1 697</b>	<b>3 409</b>	<b>-1 712</b>	<b>-50,22</b>
<b>Solde en perte</b>	<b>6 263</b>	<b>2 701</b>	<b>3 562</b>	<b>131,91</b>

**VII-5/ Autres produits d'exploitation**

Cette rubrique, qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel, est passée entre Décembre 2006 et Décembre 2007 de 2.338 mD à 2.704 mD enregistrant ainsi une augmentation de 366 mD ou 15,63 %.

**VII-6/ Frais de personnel**

L'augmentation de 8.100mD ou 9,80 % enregistrée entre Décembre 2006 et Décembre 2007 est imputable principalement aux salaires à hauteur de 5.011 mD, aux charges sociales à hauteur de 3.085 mD et aux autres frais à concurrence de 4 mD.

**VII-7/ Charges générales d'exploitation**

L'augmentation de 1.603 mD enregistrée entre Décembre 2006 et Décembre 2007 résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 370 mD et des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 1.233 mD.

**VII-8/ Dotations aux amortissements**

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2007 un montant de 15.071 mD ventilés comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2007	SOLDE AU 31/12/2006	VARIATION EN VALEUR	VAR EN %
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 202	1 528	-326	-21,34
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	9 486	9 525	-38	-0,40
Dotations aux amortissements des charges reportées	4 383	4 653	-270	-5,82
Régularisation des amortissements	0	-15	15	
<b>Total de la dotation annuelle</b>	<b>15 071</b>	<b>15 691</b>	<b>-620</b>	<b>-3,95</b>

**VII-9/ Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires.**

Le solde de cette rubrique provient des autres profits à hauteur de 102 mD, compensé par des moins value sur cession d'immobilisation pour 218 mD.

**VII-10/ Impôt sur les bénéfices.**

Le solde de cette rubrique enregistre au 31-12-2007 un montant de 7.532 mD contre 5.177 au 31/12/2006 soit une augmentation de 2.355 mD ou 45,49 %.

**NOTE VIII****OBJET / PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT**

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 31-12-2007 à 427.885 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au Bilan.

**NOTE N°IX****OBJET : NOTE SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 1.116.892 mD au 31-12-2006 à 1.530.251 mD au 31-12-2007 enregistrant une augmentation de 413.359 mD ou 37,00 %. L'ensemble des ces liquidités et équivalents de liquidités provient des flux de trésorerie positifs concernant les activités d'exploitation à hauteur de 437.244 mD, des flux de trésorerie négatif provenant des activités d'investissements à hauteur de 30.590 mD et d'un flux positif des activités de financement à hauteur de 7.474 mD et majorés des incidences des variations des taux de change à concurrence de 768 mD.

Le flux négatif de trésorerie résulte de la situation où le total des décaissements d'une période est supérieur au total des encaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

**IX-1 Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation**

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 184.350 mD entre Décembre 2006 et Décembre 2007 compensé à hauteur de 4.520 mD par l'incidence de la variation des taux de change, ce qui dégage une augmentation nette de 179.830 mD.
-



- Les crédits à la clientèle ont été augmentés de 46.524 mD entre les deux périodes Minorés à concurrence de 214 mD par la variation des taux de change, ce qui a engendré une diminution nette au niveau du flux de 46.310 mD.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créditeurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31-12-2006 et le 31-12-2007 à 121.742 mD.
- L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 239.638 mD ce qui donne un flux de trésorerie positif qui vient compenser les flux de trésorerie négatifs ci-dessus mentionnés.

#### IX-2 Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la souscription nette libérée dans certains titres d'investissement compensées en partie par la perception des dividendes sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 30.591 mD.

#### IX-3 Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie positif net de 7.474 mD provient principalement de l'encaissement de la libération des trois quarts restants de l'augmentation du capital pour 37.500 compensé par le remboursement des emprunts et du règlement des dividendes en faveur de nos actionnaires et par la baisse du total des ressources extérieures.

#### IX-4 Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31-12-2007 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 768 mD.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

- dépôts de la clientèle	: + 4.520 mD
- dépôts des établissements bancaires	: - 276 mD
- prêts et avances accordés à la clientèle	: - 214 mD
- sommes versées aux créditeurs divers	: - 17 mD
- autres flux de trésorerie	: - 3.244 mD
	-----
	+ 768 mD

#### IX-5 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent au 31-12-2007 à 1.530.251 mD proviennent essentiellement des postes suivants :

#### Chiffres exprimés en mille dinars

LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	
<b>LIQUIDITES EN TND</b>	<b><u>314.139</u></b>
CAISSE TND	43.015
CORRESPONDANTS DEBITEUR	62.413
CORRESPONDANTS CREDITEUR	-13.357
PLACEMENT TND	220.000
EQUIVALENT DE LIQUIDITE DEBITEURS	2.118
EQUIVALENT DE LIQUIDITE CREDITEURS	-50
<b>LIQUIDITES EN DVS</b>	<b><u>883.376</u></b>
CAISSE DVS	11.993
CORRESPONDANTS DEBITEUR	22.906
CORRESPONDANTS CREDITEUR	-12.200
PLACEMENT DVS	860.677
<b>TITRES DE TRANSACTIONS</b>	<b><u>448.176</u></b>
<b>EMPRUNT TND</b>	-
<b>EMPRUNT DEVICES</b>	<b><u>-16.975</u></b>
<b>PLACEMENT SUP A 3 MOIS</b>	<b><u>-98.465</u></b>
<b>LIQUIDITE ET EQUIV</b>	<b>1.530.251</b>

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

Messieurs les Actionnaires de la  
Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 4.834.875.286 et un résultat bénéficiaire de D : 21.503.099, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2007, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### **1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **2- Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Notre audit a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance et notamment, celles consignées dans la note de la Banque Centrale de Tunisie n° 93 – 23 du 30 Juillet 1993 et compte tenu des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91 – 24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **3- Opinion sur les états financiers individuels**

A notre avis, les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 Décembre 2007, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **4- Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2007.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94 – 117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents et des dispositions de l'article 266 (nouveau) du Code des Sociétés Commerciales nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances significatives qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la banque.

Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la banque dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes aux dispositions de la loi n°2000-35 du 21 Mars 2000, des articles 314 et 315 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que celles prévues par le décret 2001-2728 du 20 Novembre 2001.

**Tunis, le 23 Avril 2008**

Les Commissaires aux Comptes

ORGA-AUDIT  
Mohamed Salah BEN AFIA

FINOR  
Fayçal DERBEL

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

Messieurs les Actionnaires de la  
Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"

En application des dispositions de l'article 200 (nouveau) du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport les indications relatives à la conclusion et à l'exécution des conventions régies par les dispositions précitées.

- 1- La BIAT a conclu, le 08 Mars 2003, trois conventions de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PROSPERITY », la « SICAV TRESOR » et la « SICAV OPPORTUNITY ». En vertu des dispositions de ces conventions, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux respectifs de 0,2% TTC de l'actif net de la « SICAV PROSPERITY », 0,2% TTC de l'actif net de la « SICAV TRESOR » et 0,3% TTC de l'actif net de la « SICAV OPPORTUNITY ». Ces rémunérations sont décomptées quotidiennement et réglées mensuellement à terme échu. Par ailleurs, aucune rémunération n'est due par ces SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution. Ces conventions stipulent, en outre, que ces SICAV seront domiciliées dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale en leur faveur.
- 2- La BIAT a conclu, le 04 Septembre 2006, une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». En vertu des dispositions de cette convention, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux de 0,1% HT de l'actif net de ladite SICAV, avec un minimum de D : 5.000 HT et un maximum de D : 20.000 HT, par an. Cette rémunération est décomptée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu. Par ailleurs, Un acte de précision a été établi le 14 Décembre 2007 afin de réviser cette rémunération en toutes taxes comprises. L'application de cette disposition est prévue à partir de la date d'entrée en exploitation de la dite SICAV.  
Cette convention stipule, en outre, que cette SICAV sera domiciliée dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale en sa faveur.
- 3- La BIAT a conclu, le 08 Mars 2003, des conventions tripartites de commercialisation des titres « SICAV PROSPERITY », « SICAV TRESOR » et « SICAV OPPORTUNITY » avec ces trois sociétés et la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », société de gestion et en vertu desquelles, cette dernière assure la commercialisation des titres de ces SICAV au profit des clients. Elle est, à ce titre, habilitée à utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles qu'elle envisage réaliser sous réserve de l'accord écrit de la BIAT qui prend, intégralement, en charge les dépenses y afférentes. En outre, la BIAT prend en charge les frais relatifs à la logistique nécessaire pour le fonctionnement de la société de gestion ainsi que les frais d'abonnements, d'entretien, de maintenance et de fonctionnement inhérents à l'exploitation des équipements mis à la disposition de la « BIAT ASSETS MANAGEMENT ».
- 4- La BIAT a conclu en date du 24 Novembre 2006, avec la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant au Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières « FCP-EPARGNE ACTIONS » et ce, moyennant une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net dudit Fonds. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, sera réglée mensuellement à terme échu. Par ailleurs, aucune rémunération n'est due par le fonds à la BIAT au titre des frais de distribution.

Cette convention est conclue pour une période de cinq ans, à partir de sa signature par les deux parties et sera renouvelée par tacite reconduction.

Ledit fonds sera domicilié dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à la création d'aucune propriété commerciale.

- 5- La BIAT a conclu, le 17 Octobre 2000, une convention de gestion avec la « SICAR AVENIR » mettant à la charge de la BIAT, l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financière et administrative de ladite SICAR. La BIAT perçoit de la « SICAR AVENIR », en contrepartie des prestations rendues, une rémunération annuelle égale à 1% des fonds propres de la SICAR. Cette convention stipule, aussi, que la « SICAR AVENIR » sera domiciliée dans les locaux de la BIAT sans que ceci ne constitue une location et n'ouvre droit à aucune création de propriété commerciale ou droit au bail en faveur de celle-ci.

Par ailleurs, cette convention a fait l'objet de deux avenants en date du 25 Février 2002 et du 24 Octobre 2004, ayant modifié l'objet de la convention et la rémunération à percevoir par la BIAT. En effet, et en vertu des dispositions du deuxième avenant, la BIAT assure au profit de la « SICAR AVENIR », outre la mise à disposition de son réseau commercial et les actions de promotion et de publicité, un service d'assistance et de conseil. Elle perçoit en contre partie de ses prestations, une rémunération annuelle forfaitaire de D : 50.000 TTC.

- 6- La BIAT a conclu, en date du 27 Décembre 2006, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de cinq millions de dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au TMM+0.5% et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

- 7- La BIAT a conclu, en date du 27 Décembre 2007, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « SICAR AVENIR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, au titre de fonds à capital risque, la gestion d'un fonds d'un montant global de neuf millions de dinars, libéré en totalité.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « SICAR AVENIR », agira pour assurer à la BIAT, un rendement minimum moyen des participations équivalent au TMM+0.5% et ce, jusqu'au remboursement total du fonds géré.

En contre partie, la société « SICAR AVENIR » perçoit, sur la rémunération du fonds une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, perçue annuellement à terme échu sur le montant initial du fonds. Passé le terme de 5 ans, cette commission sera perçue annuellement à terme échu sur l'encours du fonds géré.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la BIAT.

- 8- La BIAT a conclu, le 11 Novembre 2003, une convention tripartite de portage avec les sociétés « SICAR AVENIR » et « SICAF BIAT », portant sur le rachat, sur 5 échéances annuelles allant du 10 Novembre 2004 au 10 Novembre 2008, de 35.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, détenues par la « SICAR AVENIR » dans le capital de la « SICAF BIAT » et ce, moyennant une plus-value calculée sur la base d'un rendement annuel net cumulable au taux de TMM+1%, applicable à la valeur nominale de l'action. Les dividendes éventuellement attribués à ladite SICAR durant la période de portage, viennent en déduction des plus-values précitées.

Par ailleurs, et dans le cadre de cette opération, une commission d'émission, d'étude et de montage de D : 6.000 hors TVA, est facturée par la société « SICAR AVENIR » à la BIAT.

- 9- La BIAT a conclu, le 30 Décembre 2005, une convention tripartite de portage avec les sociétés « SICAR AVENIR » et « SICAF BIAT », portant sur le rachat, sur 5 échéances annuelles allant du 29 Décembre 2006 au 29 Décembre 2010, de 30.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, détenues par la « SICAR AVENIR » dans le capital de la « SICAF BIAT » et ce, moyennant une plus-value calculée sur la base d'un rendement annuel net cumulable au taux de TMM+1%, applicable à la valeur nominale de l'action. Les dividendes éventuellement attribués à ladite SICAR durant la période de portage, viennent en déduction des plus-values précitées.

Par ailleurs, et dans le cadre de cette opération, une commission d'émission, d'étude et de montage de D : 6.000 hors TVA, est facturée par la société « SICAR AVENIR » à la BIAT.

**10-** La BIAT a conclu, le 02 Janvier 2004, avec la Financière de Placement et de Gestion « FPG » une convention de collecte d'ordres en bourse.

L'article 8 de cette convention stipule que les commissions de courtage sur toute opération négociée par la « FPG » pour le compte de la BIAT ou de ses clients sont réparties comme suit :

- Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés de la cote de la bourse : 50% à la BIAT et 50% à la FPG ;
- Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés hors-cote : 100% à la FPG ;
- Toutes commissions prélevées sur les clients propres à la FPG : 100% à la FPG ; et
- Toutes autres commissions prélevées sur les clients de la BIAT : 100% à la BIAT.

En outre, la BIAT met à la disposition de la « FPG » les locaux, la logistique et les équipements nécessaires à l'exercice de son activité et prend en charge toutes les dépenses d'entretien et de maintenance s'y rattachant. Aussi, la « FPG » peut utiliser le nom de la BIAT dans les campagnes publicitaires et promotionnelles, sous réserve de son accord écrit.

**11-** La BIAT a conclu en date du 10 Mai 2006, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 mD et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.019 mD.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élèvent au 31 Décembre 2007, à 12.054 milles dinars réparti comme suit :

- o 1.519 milles dinars de souscriptions dans les parts résiduelles ;
- o 500 milles dinars de souscriptions dans les parts substantielles ; et
- o 10.035 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P1.

Dans le cadre de cette opération, la BIAT assure aussi bien le rôle de dépositaire des actifs du fonds que celui de recouvreur. A ce titre, et en rémunération des missions de dépositaire qui lui sont confiées, la BIAT perçoit auprès de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » agissant pour le compte du fonds, une commission égale à 0.05% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul. En outre, et en sa qualité de recouvreur, la BIAT perçoit auprès de ladite société de gestion pour le compte du fonds, une commission égale à 0.4% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul.

**12-** La BIAT a conclu en date du 18 Mai 2007, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 mD et les créances cédées par la BIAT au dit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.003 mD.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élèvent au 31 Décembre 2007, à 16.243 milles dinars réparti comme suit :

- o 1.503 milles dinars de souscriptions dans les parts résiduelles ;
- o 1.000 milles dinars de souscriptions dans les parts substantielles ;
- o 10.790 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P1 ;
- o 2.100 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P2 ; et
- o 850 milles dinars de souscriptions dans les parts de la catégorie P3.

Dans le cadre de cette opération, la BIAT assure aussi bien le rôle de dépositaire des actifs du fonds que celui de recouvreur. A ce titre, et en rémunération des missions de dépositaire qui lui sont confiées, la BIAT perçoit auprès de la société de gestion « TUNISIE TITRISATION » agissant pour le compte du fonds, une commission égale à 0.05% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul. En outre, et en sa qualité de recouvreur, la BIAT perçoit auprès de ladite société de gestion pour le compte du fonds, une commission égale à 0.4% HT l'an, du capital restant dû des créances vivantes en début de période de calcul.

**13-** Dans le cadre de la couverture de son patrimoine et son activité économique et sociale, la BIAT a conclu avec la société « LA PROTECTRICE », société d'étude, de conseil et de courtage en assurance et réassurance, une convention d'assistance et de conseil. La charge supportée par la BIAT, en 2007, au titre de cette convention, s'élève à D : 20.000.

**14-** La BIAT a conclu, en 2004, des contrats d'assurances auprès de la société « Assurances BIAT », se détaillant comme suit :

- Contrat d'assurance de responsabilité civile, en date du 05 Janvier 2004, prévoyant une prime annuelle en hors taxe de D : 8.822.
- Contrat collectif d'assurance vie « protection familiale », en date du 19 Février 2004, prévoyant une prime annuelle de D : 97.226.
- Contrat d'assurance contre les accidents corporels, en date du 19 Février 2004, prévoyant une prime annuelle de D : 77.638.
- Contrat d'assurance contre le vol et la perte des cartes de paiement prévoyant une prime pour l'année 2007, de D : 120.080.

- Contrat d'assurance multirisque sur les ordinateurs prévoyant une prime annuelle de D : 33.022.
  - Contrat d'assurance de la flotte automobile prévoyant une prime pour l'année 2007, de D : 64.730
  - Contrat d'assurance « vol global banque » prévoyant une prime pour l'année 2007, de D : 209.022.
  - Contrats d'assurance « incendie et garanties annexes » prévoyant une prime pour l'année 2007, de D : 162.991.
  - Contrat d'assurance en cas de décès « Assurance Carte de Crédit » prévoyant une prime pour l'année 2007, de D : 1.575.
- 15-** La BIAT a conclu avec la société « Assurances BIAT » un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un local nécessaire à l'exercice de son activité sis au 88, Avenue Hédi Chaker – Tunis, et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de D : 73.200 qui subira une majoration de 5% à partir de la 3ème année de location, soit à compter du premier Janvier 2006.  
Cette location est consentie pour une période de deux années successives commençant le premier Janvier 2004 et finissant le 31 Décembre 2005, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.  
Par un avenant conclu le 20 Décembre 2006, la BIAT a loué à la société « Assurances BIAT », outre les locaux objet du contrat précité, le premier étage et cinq bureaux du deuxième étage de l'immeuble sus-visé. Le loyer annuel s'élève à D : 28.720 hors TVA, payable par semestre et d'avance à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2007 ; les premiers loyers au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> Avril au 31 Décembre 2006 et s'élevant à D : 21.540 hors TVA, étant réglés en totalité à la signature dudit avenant. Ce dernier stipule aussi que les loyers subiront une majoration annuelle cumulative de 5% à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2007.
- 16-** La BIAT a conclu le 12 Octobre 2005, avec la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR », une convention d'assistance au recouvrement des créances. Cette convention stipule que la CIAR s'engage à assister la BIAT dans le recouvrement amiable de ses créances dans la limite et le strict respect de la législation en vigueur. En contre partie de ses services, la « CIAR » percevra une commission de 10% hors TVA sur tout montant recouvré.
- 17-** La BIAT a conclu, à la date du 18 Mai 2006, avec la société « CIAR » un contrat de location du fonds de commerce de l'agence bancaire sise à 60, Avenue Mohamed V, Tunis et ce, moyennant une rémunération annuelle de D : 46.581 hors taxes, payable semestriellement et d'avance.  
Cette location est consentie pour une période d'une année renouvelable, commençant le 1er Avril 2006 et finissant le 31 Mars 2007. Le loyer sera majoré de 20% à partir du 1er Avril 2007. Cette majoration sera appliquée tous les trois ans, à partir de cette date.
- 18-** La BIAT a acquis, en 2007, auprès de la société « CIAR » du matériel informatique pour un montant total de D : 4.011 TTC.
- 19-** La BIAT a conclu le 25 Avril 2007, un avenant à la convention du 11 Janvier 1995 signée avec l'OSI « Organisation et Services Informatiques » qui prévoit une rémunération au titre de la conception et la réalisation d'un système d'information intégré. Cette rémunération s'élève pour l'exercice 2007 à un montant de 1.500 mD hors taxes.
- 20-** La BIAT a cédé le 7 Septembre 2007 à son ancien Président Directeur Général, une voiture de marque AUDIT A 8, ayant une valeur comptable nette à cette date de D : 153.000 qui a été constatée parmi les charges de l'exercice.
- 21-** La BIAT a conclu le 22 Mai 2007, un contrat de vente avec la Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie « SOPIAT », portant sur la propriété dénommée « VILLA TAPIA » objet du titre foncier N°82231, pour un montant de D : 330.000, enregistrant ainsi une plus-value de D : 73.340.

Hormis les conventions ci-dessus indiquées, nous n'avons pris connaissance d'aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions précitées.

Tunis, 23 Avril 2008

Les Commissaires Aux Comptes

ORGA-AUDIT  
Mohamed Salah BEN AFIA

FINOR  
Fayçal DERBEL